EPIQ IQC, PCE-I-00-96-00002-00, Task Order No.839

REVUE STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE L'USAID DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT A MADAGASCAR
Rapport de synthèse

Prepared by:
Benjamina Mahasolo Randrianarivelo
Consultant

Projet d'Appui à la Gestion de l'Environnement
International Resources Group, Ltd.
1211 Connecticut Avenue, NW, Suite 700
Washington, DC 20036 USA

Prepared for:
USAID/Madagascar

October 2001

Environment Policy and Institutional Strengthening Indefinite Quantity Contact (EPIQ)

Partners: International Resources Group and Winrock International

Subcontractors: PADCO, Management Systems International, and Development Alternatives, Inc.

Collaborating Institutions: Center for Naval Analysis Corporation, Conservation International, KNB Engineering and Applied Sciences, Inc., Keller-Bliesner Engineering, Resource Management International, Inc., Tellus Institute, Urban Institute, and World Resources Institute

REVUE STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE L'USAID DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT A MADAGASCAR

Rapport de synthèse

Octobre 2001

RANDRIANARIVELO Benjamina Mahasolo

Lot II M 47 Db
Farango Analamahitsy
BP 8301

Tel : (261-20) 22 432-79
Fax : (261-20) 22 439-55
E mail : rconseil@dts.mg

Antananarivo 101 – Madagascar

LISTES DES ACRONYMES

AGERAS	Appui à la Gestion Régionalisée de l'Environnement et à l'Approche Spatiale
AGEX	Agence d'Exécution
AGIR	Appui à la Gestion de l'environnement à travers des Instruments Régionalisés et l'approche locale
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AIVF	Aménagement Intégré des Vallées Forestières
ANAE	Association Nationale pour les Actions Environnementales
ANDEA	Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement
ANGAP	Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées
AP	Aire Protégée
APN	Agent de Protection de la Nature
ARSIE	Association du Réseau de Système d'Information sur l'Environnement
AT	Assistance Technique
AVF	Aménagement des Vallées Forestières
BAD	Banque Africaine pour le Développement
BCRM	Banque Centrale de la République Malgache
BD	Biodiversité
BdF	Bailleur de Fonds
BEMA	Bilan Ecologique de gestion durable des ressources naturelles dans les zones de cultures sur brûlis à Madagascar
BM	Banque Mondiale
BV	Bassin Versant
CAF	Cadre d'Appui Forestier (Programme WWF/DGEF)
CANFOR	Chef de Cantonnement Forestier
CAP	Cellule d'Appui au Programme (Programme Menabe/IC)
CAP	Appui au secteur Agro-commercial (Usaid)
CAPE	Composante Aires Protégées et Ecotourisme
CBNRM	Community Based Natural Resources Management
CCD	Comité Communal pour le Développement
CDA	Collège des Directeurs des AGEX
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CDC	Comité pour le Développement Communal
CDV	Comité pour le Développement Villageois
CEF	Communication – Education - Formation
CEM	Charte de l'Environnement Malgache
CERGR	Centre d'Etudes et de Recherche sur la Gestion des Ressources Renouvelables
CES	Comité Economique et Social
CFE	Comité de Fonds pour l'Environnement
CFPF	Centre de Formation et de Perfectionnement Forestière
CFSIGE	Centre de Formation aux Sciences de l'Information Géographique et de l'Environnement
CI	Conservation International
CIDE	Centre d'Information et de Documentation sur l'Environnement
CIDST	Centre d'Information et de Documentation Scientifique et Technique
CIFOR	Center for International Forestry Research
CIME	Comité Interministériel pour l'Environnement
CIRAD	Centre International de la Recherche Agronomique pour le Développement

CIREF	Circonscription des Eaux et Forêts
CITES	Convention on International Trade for Endangered Species
CLB	Communauté Locale de Base
CLD	Comité Local de Développement
CMP	Comité Multilocal de Planification
CNE	Conseil National pour l'Environnement
CNARP	Centre National de Recherche Appliquée Pharmaceutique
CNRE	Centre National de Recherche Environnementale
CNRIT	Centre National de Recherche Industrielle et Technologique
CNRO	Centre National de Recherche Océanographique
COAP	Code de Gestion des Aires Protégées
COBA	Communauté de Base
COEFOR	Contribution à l'Etude des Forêts classées (Usaid / Dgef / CI)
COGE	Comité de Gestion
COI	Commission de l'Océan Indien
CONARAP	Comité National du Réseau des Aires Protégées
CORE	Comité d'Orientation de la Recherche Environnementale
COS	Comité d'Orientation et de Suivi
COVI	Communauté Villageoise
CPF	Cellule de Pilotage Foncier
CPSE	Comité de Planification, Suivi et Evaluation
CRD	Comité Régional de Développement
CRDA	Commission pour la Réforme du Droit des Affaires
CRE	Comité Régional pour l'Environnement
CRP	Comité Régional de Programmation
CTA	Cellule Technique d'Appui
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CTE	Comité Technique d'Evaluation
CTP/ COP	Conseil Technique Principal
CUA	Commune Urbaine d'Antananarivo
DCPE	Document Cadre de Politique Economique
DEAP	Droits d'Entrée dans les Aires Protégées
DED	Développement Economique Durable
DEF	Direction des Eaux et Forêts
DESS	Diplôme d'Etudes Scientifiques Supérieures
DGDSF	Direction Générale des Domaines et de la Sécurisation Foncière
DGEF	Directeur Générale des Eaux et Forêts
DIED	Développement Industriel Ecologiquement Durable
DIREF	Direction Inter-Régionale des Eaux et Forêts
DIVB	Département d'Information et de Valorisation de la Biodiversité
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
EAF	Fond pour les Actions Environnementales
EES	Etablissement d'Enseignement Supérieur
EF	Eaux et Forêts
EFE	Entreprise Favorable à l'Environnement
EIE	Etude d'Impact Environnemental
EMC	Environnement Marin et Côtier
EPIC	Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
ESFUM	Ecosystème Forestier à Usages Multiples
ESSA	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques
FAC	Fonds d'Aide et de Coopération
FAG	Fonds d'Aménagement et de Gestion

FAO	Food and Agriculture Organization
FC	Forêt Classée
FCAP	Fonds pour la Conservation des Aires Protégées
FED	Fonds Européen pour le Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FFN	Fonds Forestier National
FFR	Fonds Forestier Régional
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FOFIFA	Foibem-pirenena Momba ny Fikarohana Ampiharina amin'ny Fambolena ou Centre de Recherches Agricoles
FORAGE	Fonds Régional d'Appui à la Gestion de l'Environnement
FTM	Foiben-Taosaritanin'i Madagasikara
FV	Forêt Villageoise
GCES	Gestion Conservatoire des Eaux et des Sols
GCF	Gestion Contractualisée des Forêts
GDRNH	Gestion Durable des Ressources Naturelles et Humaines
GEF	Fonds Mondial pour l'Environnement
GELOSE	Gestion Locale Sécurisée
GIZC	Gestion Intégrée des Zones Côtières
GOM/GRM	Gouvernement de Madagascar
GP	Groupement Paysan
GPF	Gestion Participative des Forêts
GPS	Geopositioning System
GRAP	Gestion du Réseau des Aires Protégées
GREEN-MAD	Projet Germano-Malgache pour la Gestion Rationnelle de l'Energie et de l'Environnement à Madagascar (GTZ / MEM)
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTDR	Groupe de Travail pour le Développement Rural
GTZ	Deustche Gesllschaft für die Technische Zusammenarbeit (Coopération Technique Allemande)
IA	Institution d'Appui
IBRD/ BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
ICBG	International Cooperative Biodivesity Group
IEC	Information, Education, Communication
IEFN	Inventaire Ecologique Forestier Nationaux
IG	Information Géographique
IMATEP	Institut Malgache des Techniques de la Planification
INSTAT	Institut National des Statistiques
INSTN	Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires
IPM	Institut Pasteur de Madagascar
IR/ RI	Résultats Intermédiaires
IRG	International Resources Group
IRRI/IIRR	Institut International de Recherche sur le Riz
ITF	Interim Trust Fund
IUCN	Union Internationale pour la conservation de la Nature
JICA	Japan International Cooperation Agency
KEPEM	Knowledge and Effective Policies for Environmental Management
KFW	Kreditanstalt Für Wiederaufbau (République Fédérale d'Allemagne)
KH	Kolo-Harena
LDI	Landscape Development Intervention

LRSAE	Laboratoire de Recherche sur les Systèmes Aquatiques et leurs Environnements
MAELSP	Programme de Libéralisation de l'Exportation Agricole à Madagascar
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MBDPA	Ministère du Budget et du Développement des Provinces Autonomes
MEC	Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MECIE	Mise en Comptabilité des Investissements avec l'Environnement
MEF	Ministère des Eaux et Forêts
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MIA	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
MID	Marché Interbancaire des Devises
MINATV	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Ville
MINENV	Ministère de l'Environnement
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINISEB	Ministère de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base
MTP	Ministère des Travaux Publics
NORAD	Norvegian Agency for Development Cooperation
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONE	Office National de l'Environnement
ONG/NGO	Organisme Non-Gouvernemental
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
OP	Organisation Paysanne
OPCI	Organisme Public de Coopération Intercommunale
ORSTOM	Office de Recherche Scientifique et Technique d'Outre Mer
OVP	Organisation Volontaire Privée
P&P	Projet contre la Pauvreté et pour la Participation
PA	Province Autonome
PADR	Plan d'Action pour le Développement Rural
PAE/ NEAP	Plan d'Action Environnemental
PAGE	Projet d'Appui à la Gestion de l'Environnement
PAIGEP	Programme d'Appui Institutionnel à la Gestion Publique
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP	Programme Aires Protégées
PAPP	Processus Annuel de Programmation Participative
PCD	Plan Communal de Développement
PCDI	Projet de Conservation et de Développement Intégré
PDC	Plan de Développement Communal
PDFIV	Projet Germano-Malgache de Développement Forestier Intégré du Vakinankaratra
PDFN	Plan Directeur Forestier National
PDFR	Plan Directeur Forestier Régional
PE I/PE II	Programme Environnemental I et II et III
PERE	Politique d'Education Relative à l'Environnement
PFAQB	Produits Forestiers Autres que le Bois
PFN	Programme Foncier National
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Public
PN	Parc National
PNAE	Plan National d'Action Environnemental

PNLCP	Programme National de Lutte Contre la Pauvreté
PNSP	Programme National d'appui au Secteur Privé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNVA	Projet National de Vulgarisation Agricole
POLFOR	Politique Forestière
PPDOP	Processus Participatif pour la Définition des Options et des Priorités
PPI	Petit Périmètre Irrigué
PRA	Participatory Rural Appraisal
PRE-COI	Programme Régional Environnement- Commission de l'Océan Indien
PRIF	Mécanisme de Préinvestissement (FEM)
PSDR	Projet de Soutien au Développement Rural
PSI	Politiques, Stratégies et Instruments
PTA	Plan de Travail Annuel
REF	Recherche Environnementale Finalisée
RFB	Réserve Forestière de la Biodiversité
RH	Ressources Humaines
RN	Ressources Naturelles
RNR	Ressources Naturelles Renouvelables
SA	Schéma d'Aménagement
SAF-CO	Sauvegarde et Aménagement des Forêts de la Côte Ouest (Programme Menabe)
SAGE	Service d'Appui à l'Environnement
SAR	Staff Appraisal Report
SAVA	Sambava, Vohémar et Andapa
SAVEM	Approches Durables pour la Gestion Viable de l'Environnement
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SCC	Structure Communale de Concertation
SE/ M&E	Suivi Evaluation
SFO	Sécurisation Foncière Optimale
SFR	Sécurisation Foncière Relative
SIE/ EIS	Système d'Information Environnemental
SIG /GIS	Système d'Information Géographique
SLC	Structure Locale de Concertation
SMB	Secrétariat Multi-Bailleurs
SMLC	Structure Multi-Localisée de Consultation
SNGDB	Stratégie Nationale pour la Gestion de la Diversité Biologique
SNGRC	Stratégie Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes
SNLCP	Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté
SO	Objectif Stratégique
SOAg	Accord sur les Objectifs Stratégiques
SP	Syndicat de Paysans
SRA	Système de Riziculture Améliorée
SRI	Système de Riziculture Intensive
STA	Secrétariat Technique à l'Ajustement
SWOT	Strenghts, Weaknesses, Opportunities, Threats
TDR	Termes de Référence
TRIFOR	Triage Forestier
UC	Unité de Coordination du PAE au sein du MEF
UCG	Unité de Contrôle de Gestion
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de

	l'Environnement
UNESCO	United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization (Programme des Nations Unies pour l'Education,la Science et la Culture)
UNOPS	United Nations Office for Project Services
USAID	United States Agency for International Development
WCS	Wildlife Conservation Society
WWF	World Wide Fund for nture
ZICOMA	Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux à Madagascar
ZMCGS	Zones Marines et Côtières à Gestion Spéciale
ZP	Zone Périphérique
ZSI	Zone Stratégique d'Intervention

REVUE STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE L'USAID DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT A MADAGASCAR

Rapport de synthèse

0. Introduction

0.1 Objet

L'USAID a entamé un processus dynamique de stocktaking, exercice qui devrait permettre d'aboutir à la planification de ses activités pour les cinq prochaines années à Madagascar.
Le but est ainsi de capitaliser sur les connaissances acquises, afin de mieux éclairer les options à privilégier pour le futur, selon une optique d'optimisation du rendement des investissements.

0.2 Champ d'analyse

Les différents domaines d'intervention de l'USAID à Madagascar font l'objet de cet exercice dynamique, dont l'environnement, et notamment, la conservation de la biodiversité – ie, la protection à travers les aires protégées et/ou la gestion durable des ressources naturelles – qui fait ainsi l'objet du présent rapport.
De manière plus spécifique, le champ de focalisation se situe essentiellement au niveau des écosystèmes forestiers, qui renferment la plus forte concentration de la biodiversité, et qui sont par ailleurs soumis à un phénomène de destruction accélérée, à en juger les estimations qui chiffrent les pertes de couvert forestier à 110/120 000 ha par an (FAO, 2000)

Type	Nombre	Superficie(Ha)	% Superficie
Réserves Naturelles Intégrales(RNI)	8	328,822	2.47%
Réserves Spéciales (RS)	23	382,099	2.88%
Parcs Nationaux (PN)	15	1,006,548	7.59%
Stations Forestières (SF)	2	17,244	0.13%
Forêts Classées (FC)	166	2,735,836	20.63%
Réserves Forestières (RF)	89	1,494,939	11.27%
Périmètres de Reboisement et de Restauration (PRR)	151	1,129,372	8.51%
Autres forêts (AF)		6,165,140	46.49%
Total Couvert forestier		13,260,000	100%

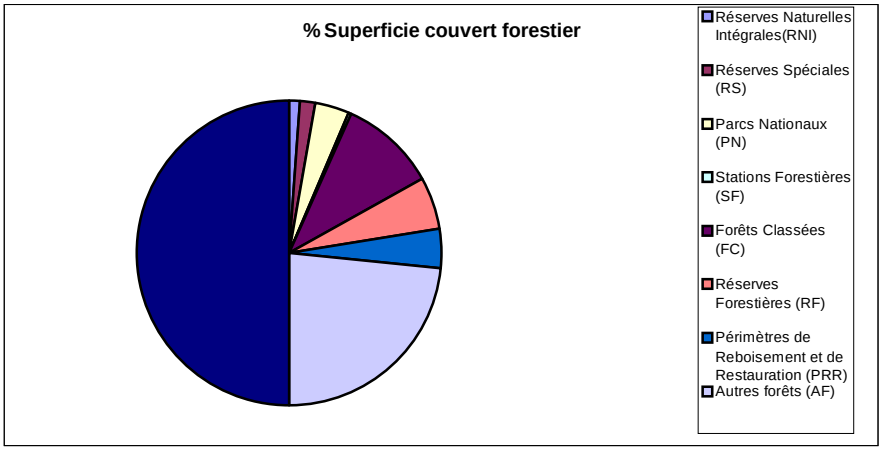

0.3 Méthodologie

Le travail a consisté en l'élaboration de rapports thématiques par une équipe de consultants, et dont les résultats des travaux ont permis de supporter les réflexions lors d'un atelier de deux jours ayant réuni une quarantaine d'intervenants du domaine de l'environnement et du développement en général, à Madagascar.
Les thèmes de ces études ont porté sur :

- Les hypothèses pour la conservation de la biodiversité à Madagascar
- L'évolution des stratégies de conservation de la biodiversité à Madagascar
- L'analyse des stratégies liant le développement économique et le secteur privé, avec la conservation de la biodiversité à Madagascar
- L'analyse de la gouvernance et de la participation locale dans la conservation de la biodiversité à Madagascar
- L'analyse des outils pour faciliter la conservation de la biodiversité à Madagascar
- L'analyse des stratégies de renforcement des capacités en ressources humaines requises pour la conservation de la biodiversité à Madagascar

Les consultants ont procédé essentiellement par exploitation de l'importante masse documentaire traitant des différents thèmes relatifs à l'environnement, par interviews de personnes largement impliquées dans l'environnement et par une mission sur terrain, dans le sud du pays.
Un comité de conseil stratégique, composé d'une quinzaine de personnes du secteur privé, de l'administration, des programmes d'appui, de la société civile et des provinces, a été par ailleurs mis en place dans ce cadre, dans le but de mieux cadrer les principales orientations pour les travaux des consultants. Il s'est réuni deux fois durant cette intervention.
Par ailleurs, une équipe de trois documentalistes a appuyé les consultants dans l'identification et le résumé d'un certain nombre de références bibliographiques pertinentes, ainsi que le recensement et la description succinte d'une vingtaine de *success stories* dans le domaine de l'environnement à Madagascar.

0.4 Présentation du rapport

Le présent rapport représente donc une synthèse des différents travaux menés dans le cadre de l'exercice de stocktaking, et notamment, les rapports des consultants, les principaux constats et recommandations de l'atelier ainsi que les échanges avec l'USAID.
Après un bref rappel du contexte à Madagascar durant les dix dernières années, que ce soit au plan politique, social, économique que dans le domaine de l'environnement, les principaux acquis et les grandes tendances en matière de conservation de la biodiversité à Madagascar sont mis en exergue, à la lueur des constats des participants à l'atelier et selon les indicateurs de mesure disponibles. Trois grandes tendances émergent ainsi du lot :

- Nécessité de l'intégration effective de la dimension gouvernance dans la gestion des ressources naturelles
- Reconnaissance du rôle majeur de la dimension économique pour la conservation de la biodiversité
- Importance de la recherche de voies et moyens viables pour la pérennisation des impacts découlant des actions engagées pour la conservation de la biodiversité

La prise en considération de ces dimensions au regard des orientations développées par l'USAID en matière de conservation de la biodiversité à Madagascar, amène alors à esquisser les grandes lignes suivantes pour le futur :

- La gestion des habitats critiques de la biodiversité au niveau des AP et hors AP
- La gestion durable des forêts
- Le développement rural et économique pour une meilleure gestion de l'environnement

- L'articulation des stratégies spécifiques pour la conservation de la biodiversité avec les autres stratégies sectorielles nationales

Chacune de ces options est décrite selon les hypothèses sur la base desquelles elle est construite, les différentes approches pour sa mise en œuvre, en abordant respectivement pour chacune d'elles, le potentiel et les risques éventuels, et en spécifiant des axes opérationnels pour chacune des option stratégique.
Le rapport se termine alors sur la présentation d'axes stratégiques transversaux, qui concernent donc chacune des options stratégiques spécifiques de conservation de la biodiversité *supra* :

- Développement des capacités
- Information – Education – Communication
- Gouvernance
- Outils
- Pérennisation financière

1. Contexte et principaux faits marquants durant les dix dernières années à Madagascar

1.1 Cadre général

1.1.1 Au plan politique

La dernière décennie a été marquée par une forte instabilité politique jusqu'en 1998, période qui a vu le passage de 7 gouvernements, 4 chefs d'Etat, 2 révisions de constitution et 1 changement de constitution.
Une vague de réformes du système politico-administratif a cependant été lancée durant cette période, et notamment, l'instauration de la décentralisation (Lois sur la décentralisation en 1994 et révision de la Constitution vers un Etat unitaire régionalisé en 1998) et la réforme du secteur public (Stratégie adoptée en 1997).

Les enjeux se résument alors en deux axes clés :

- Rapprocher la population de l'appareil administratif et en améliorer l'efficacité
- Permettre aux collectivités locales de mieux appréhender le potentiel régional et ses possibilités de développement

Un des trois axes stratégiques du DSRP, Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, en cours de finalisation, consiste en la mise en place d'un cadre institutionnel favorable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté et au renforcement des capacités pour améliorer la gouvernance et les relations entre l'administration et les administrés, et notamment, par le biais de la mise en place des provinces autonomes et l'amélioration de la gestion des affaires publiques.

1.1.2 Sur le plan économique

Durant cette décennie de turbulences, Madagascar qui a été sous ajustement structurel avec les institutions de Bretton Woods depuis 20 ans, a suspendu ses relations avec elles en 1991, les négociations n'ayant repris qu'en 1994, pour aboutir à un accord en 1996, selon une tendance progressive à l'amélioration, ce qui s'est notamment traduit par la réduction de 50% du service de la dette extérieure du pays en 2001.
Actuellement, la planification stratégique du développement national est élaborée de manière participative, et devrait aboutir d'ici la fin de l'année, à un document cadre dit DSRP ou Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, sur la base duquel se référeraient tous les programmes de développement social et économique.

Des réformes ont ainsi été mises en œuvre relativement au cadre budgétaire, au secteur monétaire et financier, à la privatisation, á la politique de change et de paiement et à la politique commerciale. Globalement, la tendance est résolument tournée vers la libéralisation.
Des indices positifs ont été alors progressivement enregistrés, puisqu'à partir de 1997, le taux de croissance économique dépassait le croît démographique, avec des indicateurs de performances à la hausse, au dessus de la moyenne africaine. Ainsi, en 2000, le taux de croissance du PIB était de 4.8%, le taux de pression fiscale de 11.1%, les investissements privés représentaient 8% du PIB et les investissements directs étrangers ont observé une hausse de +750% en 5 ans, passant de 6.4 millions de DTS en 1995 à 54.4 millions de DTS en 2000.
Un des trois axes stratégiques du DSRP est l'amélioration des performances économiques en y faisant participer les pauvres.

1.1.3 Dans le domaine social

Une vague de réformes sociales a été lancée vers 1996, et notamment en matière d'adoption de politiques et de stratégies nationales pour la santé, l'éducation et la population.
Des mesures concrètes d'accroissement continu des affectations budgétaires en faveur de ces secteurs, ont accompagné ces orientations politiques. Ainsi, la part du budget pour les secteurs sociaux est passée de 17.8% du total sur la période 1995-98, à 25.8% en 2000.
L'un des trois axes stratégiques du DSRP est par ailleurs totalement consacré à l'aspect social, par le développement des services essentiels de base (Education, santé, eau potable et autres services de bien-être) et l'élargissement des filets de sécurité au bénéfice des couches les plus vulnérables de la population.

1.2 L'Environnement et le développement rural

1.2.1 Le programme Environnement

A – *Historique de la conservation de la biodiversité à Madagascar*

Avant la mise en œuvre du programme Environnement, les objectifs étaient axés vers la protection des ressources forestières qui relèvent du patrimoine national, par tous les moyens et notamment, institutionnels, juridiques et administratifs. Différentes stratégies ont ainsi été mises en œuvre, et notamment :

- La constitution du domaine privé national pour la protection des forêts
- L'instauration d'une réglementation répressive de la part de l'administration forestière
- L'adoption de stratégies nationales, dont celle pour la conservation et le développement durable en 1984 et celle relative à la conservation de la nature en 1985, année qui a correspondu avec la Conférence Internationale sur l'Environnement.

Le programme national Environnement, initialement prévu pour 15 ans, a démarré en 1991/92.
Les autres dates saillantes pour la biodiversité, sont d'une part, la tenue d'un atelier international sur la définition des priorités de conservation de la biodiversité à Madagascar, en mai 1995, et d'autre part, l'adoption de la stratégie nationale de la biodiversité en 1999/2000.
Il est en effet apparu que la grande partie de la biodiversité de Madagascar était localisée hors AP, et qu'un accent particulier devait être mis sur les approches éco-régionales de la conservation.

B – *Grandes orientations et stratégies mises en œuvre*

Les tableaux suivants retracent les grandes orientations et stratégies mises en œuvre dans le cadre du PAE à Madagascar, ainsi que les principales évolutions.

Position de la problématique

Etat initial	Etat souhaité	Mesures	Approche
Capital naturel	Changement de comportements	Charte de l'Environnement	Multi-niveau : Vision globale Subsidiarité : Actions locales
	Développement durable : - GDRN et création de richesses - Bien-être	Production Transformation Consommation Maîtrise des impacts	

Evolution du programme Environnement à Madagascar

Phase	Vision évolutive	Contexte dominant	Vécu	Acquis
PE1 (1990-1997)	Mise en place de (i) cadre institutionnel et légal et (ii) tableau de bord	Ajustement structurel	- MECIE - Transfert de gestion - POLFOR	- Emergence de compétences nationales - Amélioration des connaissances - Ateliers scientifiques - Inventaires (IEFN, …)
PE2 (1997-2002)	Intensification des actions	Décentralisation & Provinces Autonomes : Principe de subsidiarité – Vision globale – Action locale	- Régionalisation du programme - COAP - SNGBD - Politique de développement durable des zones côtières	

(suite)

Phase	Vision évolutive	Contexte dominant	Vécu	Acquis
PE3	Réflexe environnemental	- DSRP - PADR - Programmes sectoriels	Axes d'orientation : Intégration / Appropriation / Subsidiarité / Concertation / « Pré-lâchage » / Pérennisation	

CAUSES IMMEDIATES ET PROFONDES DE L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITE A MADAGASCAR

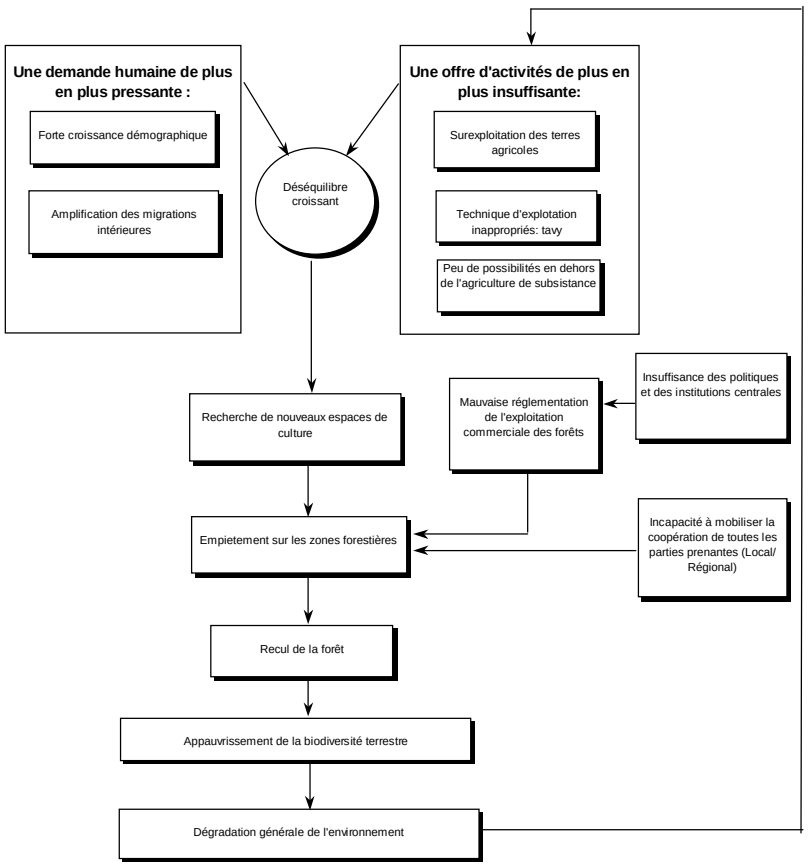

Source: Notre conception sur la base de l'analyse réalisée dans le cadre du mécanisme de préinvestissement du FEM (in Rapport d'évaluation du PEII - Banque Mondiale - 27/10/96

B – *L'environnement et les politiques de développement rural*

- Le PADR ou Plan d'Action pour le Développement Rural, qui constitue le référentiel des actions dans le milieu rural, comporte cinq objectifs globaux, dont notamment, la promotion de la gestion durable des ressources naturelles, au travers de la préservation de l'environnement et de la gestion rationnelle des espaces ruraux. Les principales stratégies y afférentes sont (i) le respect de l'environnement dans la mise en œuvre des investissements, (ii) l'intégration des

actions environnementales dans la planification du développement national, (iii) la mise en place d'un système de sécurisation foncière relative [SFR] en attendant l'adoption d'une législation afférente à un nouveau mode de gestion foncière, et (iv) la gestion du réseau d'aires protégées. Deux orientations semblent cruciales pour la réussite de la politique environnementale, à savoir, d'une part, la participation communautaire à la protection de l'environnement et aux activités de gestion des ressources naturelles, et d'autre part, la proposition de solutions alternatives acceptables pour les agriculteurs habitués au brûlis forestier et pour les grands éleveurs accoutumés aux feux de pâturage.

- Le PSDR ou Projet de Soutien au Développement Rural, qui est un instrument d'accompagnement du PADR pour la promotion de l'intervention des groupements de producteurs et organisations paysannes et l'accroissement durable de la production agricole, est fondamentalement assis sur des objectifs de gestion durable et de préservation des ressources naturelles de base, que ce soit en termes de promotion d'investissements productifs et de services d'appui, que de renforcement des capacités, et notamment, à l'endroit des cellules environnementales au sein des différents ministères en matière d'évaluation environnementale.

1.2.2 L'intervention de l'USAID dans le domaine de l'environnement à Madagascar

A – *Evolution*

Evolution de l'intervention de l'USAID dans le cadre du programme Environnement à Madagascar durant les dix dernières années

1980 : Adoption de la stratégie mondiale de la conservation

1985 : Conférence internationale sur l'environnement

1987 : Formulation du PAE (Premier du genre en Afrique)

1990 : Charte de l'environnement malagasy (Loi # 90-033 du 21 décembre)

- Enrayer la spirale de la dégradation
- Réconcilier l'homme avec son environnement
- Intégrer l'environnement dans la politique de développement

1992/97 : Programme environnemental de l'USAID axé sur la réduction de la dégradation des ressources naturelles dans les zones cibles

- Conservation de la biodiversité dans les aires protégées
- Amélioration de la gestion des ressources forestières dans les zones cibles
- Accroissement des opportunités de revenus pour les utilisateurs de ressources naturelles

1998/2003 : Programme environnemental de l'USAID articulé autour de la conservation d'écosystèmes biologiquement variés dans les zones prioritaires de conservation

- Gestion améliorée dans les habitats critiques de biodiversité
- Utilisation durable des ressources naturelles dans des régions plus étendues

- ❖ Mobilisation de mécanismes de financement domestique
- ❖ Politiques et procédures environnementales favorables

B – *Tournants marquants de l'intervention de l'USAID dans l'environnement à Madagascar*

Par rapport aux actions initiées vers les débuts des années 90, l'intervention de l'USAID a évolué vers les tendances majeures suivantes dans le domaine de l'environnement :

Vers 1996

- ❖ Plus grande considération de la dimension économique

    a. Prise en considération des facteurs socio-économiques et politiques qui amènent les gens à exploiter les zones forestières
    b. Etablissement d'une croissance 'economique par la collaboration avec le secteur privé sur la production durable agricole

- ❖ Plus grande implication des différents acteurs concernés par la problématique de l'environnement et renforcement de leurs capacités

    a. Amélioration de la capacité d'exécution des institutions gouvernementales responsables de la sauvegarde des zones écologiques
    b. Responsabilisation des autorités locales et communautaires pour avoir une plus grande voix dans la protection de la biodiversité et des ressources naturelles
    c. Promotion des activités des ONG environnementales à travers la Fondation Tany Meva, la première fondation privée établie à Madagascar
    d. Collaboration avec les différentes parties prenantes pour stimuler le dialogue et pour développer les solutions possibles

- ❖ Elargissement du champ d'analyse et d'intervention

    a. Au plan spatial : tendance vers l'approche écologique régionalisée, afin de prendre en compte les questions de développement économique et d'intensification agricole en dehors des zones périphériques des AP
    b. En termes d'articulation inter-sectorielle : prise en compte des relations qui existent entre les familles moins nombreuses, la santé infantile et les pressions démographiques sur des zones prioritaires de conservation de biodiversité

Vers 2001

Les tendances précédentes ont été renforcées, avec une emphase particulière vers la contribution à l'allégement de la pauvreté, et notamment :

- ❖ Interdépendance des fonctions et des facteurs liés à l'environnement, au plan économique, social et écologique

a. Gestion efficace des AP qui assument une double fonction de conservation de la biodiversité et de croissance économique
b. Gestion durable des forêts qui assument des fonctions écologiques, économiques et sociales
c. Compatibilité des grands investissements avec la protection de l'environnement
d. Maintien des ressources naturelles qui servent à assurer une productivité agricole, une sécurité alimentaire et de l'eau potable suffisante pour les communautés de base

❖ Dimension clé de la gouvernance, en oeuvrant vers la responsabilisation des citoyens malagasy dans la bonne gouvernance de leurs ressources naturelles

1.2.3 De quelques indicateurs saillants sur l'environnement à Madagascar

La perte de biodiversité s'accroît à un rythme effrayant, sans que des indices montrent un revirement de situation.

➢ Indicateurs d'évolution de la couverture forestière de 1994 à 1999

Province	Forêts en 1994 (en ha)	Feux & défrichement de 1994 à 1999	
Antananarivo	142 000	53 760 ha	37.78%
Antsiranana	1 440 000	67 901 ha	4.72%
Toamasina	2 420 000	104 293 ha	4.31%
Mahajanga	3 130 000	66 694 ha	2.13%
Toaliara	3 155 000	55 826 ha	1.77%
Fianarantsoa	1 233 000	18 861 ha	1.53%
TOTAL	11 520 000	367 335 ha	3.18%

Sources : IEFN 1994 et MEF – In Tableau de bord environnemental 2001

➢ Evolution de la superficie couverte par les forêts naturelles primaires

1950	1972	1996
25%	20%	<15%

➢ Déforestation

	1990	1993	1995
Taux annuel de déforestation	0.9	0.8	0.8

Rapport mondial sur le développement humain – 1999

➢ Ressources de biodiversité

Les ressources de la biodiversité malgache ont diminué de 1.7% par an, dont 0.7% dans les aires protégées (CFE, mars 2001)

➢ Pertes économiques dues à la pratique des feux (dont le tavy) et à l'érosion des sols : entre 100 et 200 millions de US$ par an, selon les estimations du MEF

B – *Evolution des aires protégées de Madagascar*

	Avant 1990	En 2000
Nombre	5	16

Superficie (ha)	179 189	1 027 859
% superficie M_car	0.30%	1.74%

Sources : COEFOR & ANGAP – In Tableau de bord environnemental 2001

2. Principaux acquis et grandes tendances pour la conservation de la biodiversité durant les dix dernières années à Madagascar

Trois grandes tendances émergent du lot de constats relevés lors de l'atelier du 24-26 septembre 2001 :

- La nécessité de l'intégration effective de la dimension gouvernance dans la gestion des ressources naturelles
- La reconnaissance du rôle majeur de la dimension économique pour la conservation de la biodiversité
- L'importance de la recherche de voies et moyens viables pour la pérennisation des impacts découlant des actions engagées

2.1 Nécessité de l'intégration effective de la dimension gouvernance dans la gestion des ressources naturelles

La gouvernance est caractérisée par d'une part, la dimension de décentralisation et d'autre part, le rôle des acteurs dans la gestion de l'environnement.

2.1.1 Renforcement de la décentralisation :

Dans la même année que celle de l'adoption des lois sur la décentralisation en 1994, une étude sur les formes de gouvernance locale et de tenure foncière a été menée dans le cadre du projet KEPEM/USAID, et qui a recommandé lors de l'atelier de restitution, la valorisation des capacités locales dans la gestion des ressources naturelles renouvelables. Ce qu'a confirmé le colloque international sur l'occupation humaine des aires protégées en novembre 1994, affirmant le caractère indispensable de la participation de type contractuel des populations locales riveraines des AP à la gestion des ressources naturelles renouvelables.
La première expérience de gestion participative de forêt eut d'ailleurs lieu toujours en cette même année (Andoviahana, Menabe)

Sept ans plus tard, ces constats restent toujours d'actualité. Les participants à l'atelier de stocktaking ont en effet reconnu l'importance de la décentralisation pour la conservation de la biodiversité.

A – *Gestion de proximité*

Les politiques centralisatrices ayant montré leurs limites, de nouvelles orientations dans le sens de la décentralisation sont actuellement mises en œuvre à différents niveaux, selon une optique d'instauration d'une administration et d'une gestion de proximité.
Les objectifs attendus sont ainsi :

- Le rapprochement des décisions et des impacts aux cibles et aux réalités de terrain
- Le rapprochement des sphères de décision et d'exécution
- La mise à disposition et la communication fluide d'informations à l'endroit des communautés

B – *Responsabilisation des communautés de base*

Il est reconnu que malgré les actions positives d'initiation d'une forme de gestion communautaire des ressources naturelles, de début de renforcement des capacités des

communautés de base ou de promotion de l'approche communale, les capacités à la base restent faibles, ce qui ne favorise guère leurs aptitudes à prendre leurs responsabilités face à leur développement.
Le contexte défavorable face auquel il importe ainsi d'apporter des améliorations, est caractérisé par un manque d'appropriation réelle par les structures décentralisées, dans un environnement faiblement articulé avec les autres programmes et notamment, le secteur agricole.

C – *Mise en œuvre du principe de subsidiarité pour une effectivité de la décentralisation*

A la base de la décentralisation se trouve le principe de subsidiarit'e, qui se manifesta alors par :

- L'adoption de l'approche communale et régionale pour la planification du développement
- La clarification des rôles et des compétences entre le central et les provinces autonomes
- *L'empowerment* dans le processus de prise de décision

En bref, la prise en considération de ces principes débouche sur la conclusion que l'opérationalisation des actions est optimisée en dirigeant et en canalisant les flux financiers et les ressources, majoritairement vers les communautés locales de base.

2.1.2 Instauration de véritables synergies entre les acteurs pour la conservation de la biodiversité :

A – *Au sein du Programme Environnement*
La complexité du programme, et la démultiplication des acteurs qui y interviennent, implique pour sa réussite que soient mobilisées toutes les initiatives et soient instaurés des mécanismes de coordination entre elles.
Des tendances positives sont ainsi observées dans ce sens :

- Volonté d'impliquer le secteur privé
- Emergence d'ONG environnementales
- Initiation d'appui envers la société civile
- Emergence de plusieurs organisations d'appui pour l'environnement
- Plus grande prise en compte des avis des partenaires nationaux de la part des bailleurs de fonds
- Existence d'une communauté environnementale à Madagascar
- Comportement des agents d'encadrement vis à vis des communautés
- L'assistance technique ne joue pas totalement son rôle d'appui et de facilitation du transfert

Il importe alors de consolider les efforts dans ce sens, pour une capitalisation des acquis.

B – *Entre le Programme Environnement et les acteurs en charge des autres politiques sectorielles*
Le Programme Environnement donne l'impression d'évoluer en vase clos, alors que la philosophie de base recommande qu'il a la charge de jouer un rôle d'impulsion vis à vis des autres secteurs, dans le sens d'y promouvoir la dimension environnementale.

C – *Entre partenaires financiers appuyant le Programme Environnement*

Le programme Environnement est appuyé financièrement par de nombreux partenaires. Et c'est dans ce sens qu'a été mis en place le Secrétariat Multi-bailleurs. A l'expérience, il semblerait cependant que des actions tendant à favoriser l'instauration d'un cadre de concertation entre les bailleurs de fonds s'avèrent encore nécessaires, que ce soit pour la synergie que pour la coordination, depuis le niveau stratégique jusqu'au plan opérationnel.

En clair, il importe de favoriser l'instauration de synergies et de mécanismes de coordination des institutions et des programmes pour l'environnement, et avec l'environnement

2.2 Reconnaissance du rôle majeur de la dimension économique pour la conservation de la biodiversité

De manière générale, il est reconnu qu'il ne saurait y avoir de conservation sans développement, la gestion de la biodiversité et les aspects économiques devant alors constituer un ensemble cohérent et équilibré dans l'offre de développement en général.

2.2.1 Souci de rechercher des résultats palpables sur terrain

La perception générale qui se dégage est que les résultats palpables sur terrain sont faibles. Aussi, s'agit-il d'oeuvrer vers l'accroissement des retombées économiques directes aux communautés

2.2.2 Valorisation économique durable des ressources naturelles

La valorisation économique des ressources naturelles est faible, et qui plus est, découlant d'une forme d'exploitation non durable.
Ceci est notamment du à :

- Méconnaissance de la valeur réelle des ressources naturelles : potentialités réelles des espèces, biologie et écologie des espèces, impacts des formes d'exploitation actuelles
- Manque de prise en compte des valeurs économiques des écosystèmes de service
- Insuffisance de l'approche business, qui devrait notamment privilégier la diversification des activités, la recherche de l'accroissement de valeur ajoutée, la logique dominante tirée par la demande, l'esprit de services, …

Des résultats encourageants ont été cependant enregistrés dans certains domaines, et notamment, en écotourisme.

Fréquentation des aires protégées de 1992 à 2000

Année	AP Etrangers (*)	% croissance	% Etrangers/Total	Total AP	% croissance globale	AP/Total Touristes	Total M-car
1992	4 619		77,90%	**5 928**		8,60%	53655
1993	10 985	137,80%	73,40%	**14 962**	152,40%	19,90%	55102
1994	12 702	15,60%	72,90%	**17 418**	16,40%	19,30%	65839
1995	20 747	63,30%	57,30%	**36 236**	108,00%	27,80%	74619
1996	25 366	22,30%	60,50%	**41 934**	15,70%	30,70%	82681
1997	31 055	22,40%	61,70%	**50 333**	20,00%	24,20%	128581
1998	41 356	33,20%	59,10%	**69 981**	39,00%	28,10%	147255
1999	45 119	9,10%	59,10%	**76 329**	9,10%	32,60%	138253
2000	50 735	12,40%	59,20%	**85 743**	12,30%		

TOTAL	**242 684**		60,80%	***398 864***

Source : ANGAP

(*) Payants au tarif normal

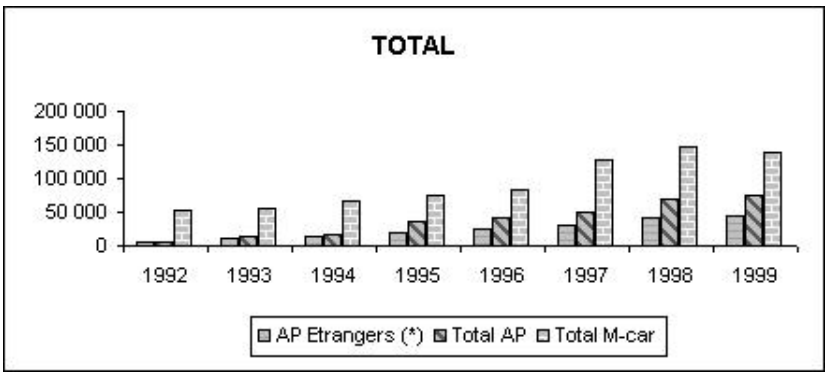

2.2.3 Assurance d'une distribution équitable des revenus économiques engendrés par l'exploitation des ressources naturelles

Cette préoccupation ne fait que renforcer et confirmer une des orientations majeures de la stratégie nationale de la biodiversité, axée sur le partage équitable des bénéfices découlant de l'exploitation des ressources biologiques.

2.3 Importance de la recherche de voies et moyens viables pour la pérennisation des impacts découlant des actions engagées

Les actions dans le domaine de l'environnement s'inscrivent sur le long terme. Aussi, importe-t-il d'assurer la pérennisation sous deux angles, celui des capacités institutionnelles et humaines, d'une part, et du financement, d'autre part.

2.3.1 Institutionnelle

La pérennisation institutionnelle et le renforcement des capacités aux différents niveaux – du niveau central jusqu'à celui des communautés de base – constituent une des conditions pour la viabilité des actions dans le domaine de l'environnement

2.3.2 Financière

Le financement est un problème récurrent des programmes de développement à Madagascar, et notamment dans le contexte de l'Environnement qui est supporté à plus des trois-quarts par des fonds extérieurs.

Sur le long terme, les mécanismes pour instaurer des équilibres financiers devraient être testés et mis en œuvre, avec des plans de financement solides clairement identifiés.

3. Perspectives et orientations pour le futur

Les objectifs clés pour le futur découlent des réponses aux questions fondamentales suivantes :

- Comment permettre et accroître de manière significative, la contribution des actions de conservation de la biodiversité contre la pauvreté et pour la croissance économique ?

- ❖ Face à l'évolution de la dégradation de l'environnement, sur quels domaines prioritaires devrait-on focaliser les efforts pour un rendement optimum des actions en faveur de la conservation de la biodiversité ?

- ❖ De quelle manière et à quelles conditions, pourrait-on étendre et généraliser pour l'ensemble du pays, les expériences positivement menées en matière de conservation de la biodiversité, dans le monde et notamment à Madagascar ?

A la lueur des analyses précédentes, l'objectif stratégique consiste en la conservation de la biodiversité dans les écosystèmes prioritaires, afin que les ressources y afférentes puissent valablement assurer un rôle majeur de régulation et d'apport en facteurs de production et/ou de services, au plan social, économique et écologique, pour les populations.

Quatre options stratégiques ont ainsi été identifiées, en conséquence, ce qui se déduit du cadre d'articulation du schéma ci-après :

- La gestion des habitats critiques de la biodiversité au niveau des AP et hors AP

- La gestion durable des forêts

- Le développement rural et économique pour une meilleure gestion de l'environnement

- L'articulation des stratégies spécifiques pour la conservation de la biodiversité avec les autres stratégies sectorielles nationales

ARTICULATION DES POLITIQUES ET STRATEGIES POUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE A MADAGASCAR

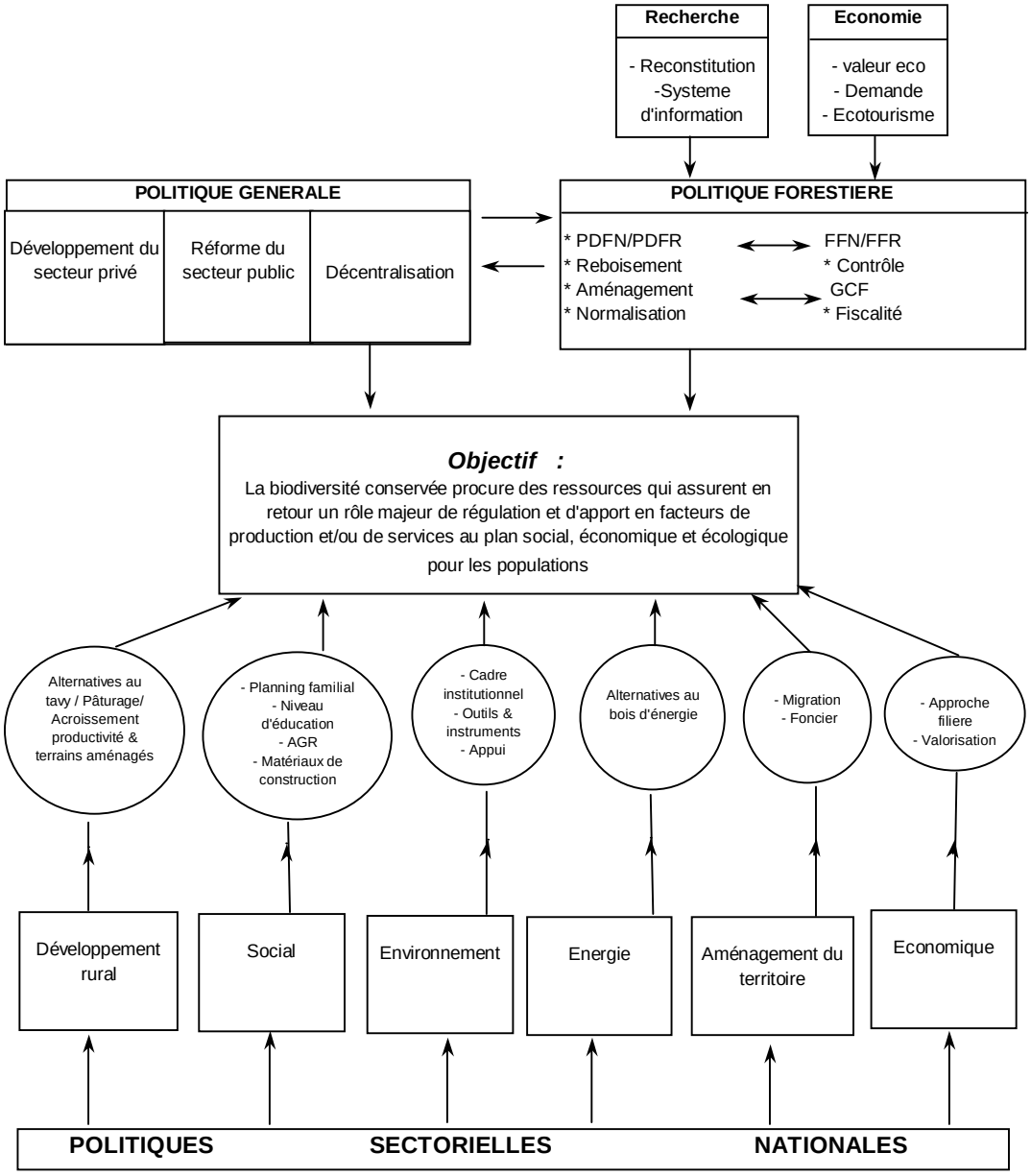

3.1 Nouvelles hypothèses et options stratégiques pour la conservation de la biodiversité

3.1.1 La gestion des habitats critiques de la biodiversité au niveau des AP et hors AP

A – *Hypothèses* :

- La conservation des écosystèmes ne peut se faire que par la conservation *in situ*

B – *Formulation de différentes approches pour l' option stratégique* :

Des études approfondies sur les facteurs susceptibles de favoriser la motivation des parties prenantes en faveur de la conservation de la biodiversité devraient être menées.
Des approches ont été déjà initiées dans ce cadre, depuis plusieurs années, la plus poussée étant celle basée autour des AP du domaine forestier national.

Approche	Caractéristiques	Potentiel et risques
Réseau ANGAP	Gestion des AP du réseau étatique (un peu plus de 10% des ressources de la biodiversité forestière) par une association reconnue d'utilité publique : ANGAP	* Stratégies plus ou moins connues et maîtrisées * Défi : Pérennisation du financement
AP privées	Gestion par des opérateurs privés (cas de Berenty)	* Très peu d'exemples existants
AP publiques régionales	Gestion par des autorités de type Province Autonome ou Commune	* Pas encore d'expérience de ce genre mise en oeuvre
Gestion commerciale privée du domaine étatique		* Quelques exemples sans cadre structuré
AP communautaires	* Existence d'une large gamme d'options : - protection pure - valorisation de la gestion traditionnelle des ressources - exploitation commerciale * La communauté doit protéger l'AP transférer en échange de certains droits d'usage	* Existence d'un cadre juridique légalisant ce qui est légitime * Possibilité de créer un effet de masse si intégration dans la dynamique régionale * Demande des capacités institutionnelles et opérationnelles locales pour susciter et répondre aux demandes villageoises
Réserves de la biodiversité (Paiement direct)	Versement d'un paiement au bénéfice de la communauté en compensation de l'interdiction de l'accès aux ressources de la biodiversité forestière et pour la protection d'une(s) aire(s) dont elle a la charge : * Zonage des ressources forestières * Identification des ayants-droits aux fonds de compensation * Constitution de fonds de développement local	* Idée encore nouvelle et pas encore mise en oeuvre

C – *Questions-clés pour la continuation du dialogue :*

- Les stratégies de protection ou de gestion durable des ressources naturelles représentent-elles les meilleures opportunités pour la conservation de la biodiversité à Madagascar ?
- Paiement direct

a. Impacts directs et effets pervers susceptibles de découler de la mise en œuvre, et notamment, en termes de cohabitation avec les cas de transfert sans rémunération
b. Risques d'instauration d'une spirale à logique vénale, où seul l'appât du gain prime sur toute autre considération de la part des communautés
c. Modalités d'application : quelles sont les parties prenantes : qui paie et qui reçoit ? quelles sont les conditions à négocier : droits et obligations ? comment déterminer les montants en jeu ? …

3.1.2 La gestion durable des forêts

A – *Hypothèses* :

- Le maintien et l'accroissement de la couverture forestière permettent d'une part, la protection et la régulation de l'écosystème terrestre, et d'autre part, la satisfaction des besoins sociaux et économiques de la population
- L'accès libre à la terre et aux ressources naturelles représente le plus grand danger pour la conservation de la biodiversité

B – *Formulation de différentes approches pour l' option stratégique* :

Le principe de base d'une gestion durable de ressources naturelles est de permettre d'assurer la régénération des ressources exploitées, l'équilibre entre prélèvements et production ainsi que le maintien de la productivité de l'écosystème
Dans la mesure où très peu d'approches ont été mises en œuvre à Madagascar sur ce plan, il importe de mobiliser les efforts pour l'appui au développement de nouveaux systèmes de gestion durable des ressources naturelles, et notamment, forestières.

Approche	Caractéristiques	Potentiel et risques
Contrôle des droits d'accès aux ressources	L'intégrité à long terme des écosystèmes dépend du soutien des communautés rurales qui résident à leur proximité : • Attribution de droits de gestion exclusifs à l'entité communautaire villageoise • Mise en place de règles de gestion et d'aménagement des ressources • Procédures de transfert de gestion visant la mise en négociation des acteurs	* Les critères techniques de la durabilité de l'exploitation ne sont pas clairement définis, mais l'exploitation de la forêt est contrôlée et la destruction freinée * Risques : Le système de permis d'exploitation est négatif du point de vue écologique, économique et social * Menaces : L'exploitation illicite remet en question les efforts d'une gestion durable des ressources forestières
Sécurisation foncière	* Immatriculation foncière des terrains de culture situés dans la périphérie des AP, au bénéfice des paysans qui en ont exercé l'usufruit et qui sont considérés comme	* Risques : Une opération de sécurisation foncière ne saurait à elle seule contribuer à stabiliser les populations dans leurs terroirs

	propriétaires selon le droit coutumier * Existence de différents niveaux de sécurisation foncière qui varient selon la durée, le coût, la valeur administrative et juridique … : relative, intermédiaire et optimale * Outil pouvant être utilisé dans les zones de départ de migration, pour y stabiliser les flux migratoires potentiels * Conditions favorables : existence d'une politique d'aménagement du territoire et présence de l'administration sur terrain	* La sécurisation foncière pourrait favoriser les migrations et l'accaparement des terres par les nantis * Les coûts élevés d'une opération de titrage foncier limitent la portée d'une généralisation au grand nombre, en l'absence d'une opération publique d'envergure ou d'un autre mode
Plan d'aménagement	* Rôle des acteurs : - MEF . Direction pour l'élaboration des plans d'aménagement . Agrément des ONG, BE, SP . Validation et approbation des plans . Contrôle . Suivi – Evaluation . Elaboration de plan d'aménagement - Autres partenaires . Elaboration de plan d'aménagement . Encadrement technique . Mise en œuvre - Bénéficiaires . Mise en œuvre par communautés (GCF) ou opérateurs privés (Concession)	* Il n'y a jamais eu de véritable plan d'aménagement à Madagascar à part celui, expérimental, du Menabe en 1994 * Risques : Insuffisance de compétences et manque de conviction et de volonté de la part de l'administration forestière

C – *Questions-clés pour la continuation du dialogue*

- Comment concilier les impératifs de longue durée requis pour la rentabilité des concessions forestières avec le haut niveau d'incertitudes caractérisant le contexte actuel, et qui a tendance à privilégier le court terme ?
- Comment accroître les compétences nationales en matière d'élaboration de plans d'aménagement ?

- Quel est le point d'avancement en matière de politique foncière, et notamment, de mise en œuvre de nouveau mode de sécurisation qui soit rapide, à coût abordable, opposable aux tiers et transférable ?
- Quelles leçons pourrait-on tirer de l'expérience menée à Imamba Ivakaka, au lac Alaotra, en matière de processus participatif de sécurisation foncière et de réalisation de plan d'aménagement ? Et quelles en sont les conditions de généralisation ?

3.1.3 Le développement rural et économique pour une meilleure gestion de l'environnement

A – *Hypothèses* :

- Dans une société majoritairement agricole comme Madagascar, l'amélioration de la situation de la production agricole est une des conditions primordiales pour la conservation des surfaces boisées
- Comme dans beaucoup d'autres pays en développement, le sort de l'environnement dépendra de la capacité de l'économie à intensifier l'usage de la terre et à développer des sources de revenus non agricoles : La bataille pour préserver la biodiversité de Madagascar se jouera sur le terrain de la production et de l'utilisation des terres et non sur celui de l'environnement (Banque Mondiale, Rapport d'évaluation du deuxième programme Environnement, Octobre 1996)
- La gestion de la biodiversité et les aspects économiques doivent constituer un ensemble cohérent et équilibré dans l'offre de développement en général
- Le développement rural et l'amélioration des revenus des paysans ruraux pourraient contribuer à la conservation de la biodiversité, si ces actions cadrent dans une approche intégrée du développement du terroir et de la région, et qui soit renforcée dans sa mise en œuvre par l'effectivité de systèmes de gestion durable des ressources naturelles

B – *Formulation de différentes approches pour l' option stratégique :*

Approche	Caractéristiques	Potentiel et risques
Intensification agricole	Mise en œuvre d'un dispositif d'appuis en matière de : - méthodes culturales (intrants, engrais, techniques, ..), - systèmes de marché (voies d'évacuation des produits, informations commerciales) - systèmes de financement (crédit rural, micro-financement, mutuelle d'épargne et de crédit, ..) non pour interdire le *tavy*, mais pour l'accompagner au mieux (moindre mal)	* Les interventions réussies sont celles qui prennent en considération l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en tant que préalable à tout objectif * Le PSDR a officiellement adopté le principe d'aider les associations de producteurs qui abandonnent l'agriculture sur brûlis * Risques : Une forte croissance de la demande est susceptible d'instaurer un déséquilibre dévastateur entre ressources disponibles et besoins du marché * Approche multisectorielle exigeante en ressources, d'où limites dans sa réplicabilité
Actions de conservation de la biodiversité incluses dans le cadre de plan de développement villageois, communal, régional	* Outil de planification et de coordination des actions de développement au niveau du terroir, de la commune, de la région, … * Il est constitué par un document cadre retraçant les buts que se fixe la commune en matière de développement, les stratégies et les projets pour les atteindre ainsi que les moyens de leur mise en œuvre, et il est généralement élaboré selon une démarche participative large	* Risques : La dimension environnementale n'est pas ou est faiblement prise en considération dans le processus d'élaboration du plan de développement
Valorisation de la biodiversité et implication des communautés et du secteur privé	* Exploitation extractive : - Produits ligneux - Produits non ligneux * Exploitation non extractive : - Services écologiques - Ecotourisme * Restauration / Optimisation des terres : Reforestation ; Reboisement	* Risques : Aggravation de la surexploitation et de la perte de biodiversité, en l'absence de système d'aménagement préalable * Source de revenus complémentaires et non remplacement de la production agricole pour les communautés

C – *Questions-clés pour la continuation du dialogue*

- Quelles sont les estimations de coûts requis pour les investissements et les interventions de l'extérieur, pour la mise en œuvre d'appuis en vue de la réconciliation de la conservation avec les cultivateurs sur brûlis ?
- Des études comparatives sur 1 ha de terrain exploité selon le système traditionnel, d'une part, et avec le système agro-écologique amélioré, d'autre part, ont donné en faveur du second, pour 1.6 fois moins d'efforts, 4.4 fois plus de revenus bruts annuels : Quelles en sont les conditions d'application et de généralisation ?
- Quel est l'état des connaissances en matière de recherche sur les espèces [domestication, espèces endogènes à croissance rapide, espèces adaptées aux terres infertiles, plantes résistant aux feux, clonage, …] ?
- Malgré les mesures incitatives pour l'encouragement au reboisement, l'amélioration des résultats ne constituent qu'une mince part des superficies dévastées par les feux : Si de 1998 à 1999, les superficies reboisées ont quasiment doublé, celles qui ont été incendiées ont crû de moitié, ces superficies représentant 250 fois celles des reboisements ! N'est-ce pas trop déséquilibré ?
- A quelles conditions, le métier de reboiseur pourra-t-il être une activité lucrative et attirante à Madagascar ?
- Comment mobiliser des fonds dans le cadre de la Convention de Kyoto pour le reboisement ?
- Quelles sont les estimations approximatives des manques à gagner du fait de l'exploitation illicite dans le domaine des ressources forestières ?
- De quelle manière et selon quelles méthodes, déterminer la valeur des ressources de biodiversité, aux différents plans : économique, social, écologique, … et sur quels critères évaluer son potentiel de valorisation ?
- Comment rendre en richesses économiques effectives durables, les ressources uniques de la biodiversité, qui constituent donc un avantage comparatif de Madagascar au plan mondial ?
- Les structures de décentralisation actuelles permettent-elles d'atteindre les objectifs de valorisation visés par la Stratégie Nationale de la Biodiversité ?
- Dans quelle mesure la planification forestière et la planification agricole sont-elles menées de façon complémentaire, et quels sont les blocages qui ne favorisent pas ce processus naturel ?
- Si les résultats des techniques de gestion agrobiologique des sols n'alignent que des performances prometteuses, que ce soit sur le plan agronomique [amélioration des rendements] qu'économique [accroissement des revenus générés], quelles en sont les conditions d'application et de généralisation à l'ensemble du pays ?

3.1.4 Articulation des stratégies spécifiques pour la conservation de la biodiversité avec les autres stratégies sectorielles nationales

A – *Hypothèses* :

- Le Programme Environnement ne pouvant pas régler tous les problèmes de développement dans les différents secteurs, alors que du règlement de ceux-ci dépend une bonne partie de sa réussite, il lui incombe de jouer un rôle actif d'impulsion et de coordination en rapport avec la dimension environnementale

B – *Formulation de différentes approches pour l' option stratégique :*

Approche	Caractéristiques	Potentiel et risques
Liaison avec le secteur social (Santé,	Politiques et stratégies nationales de :	* La santé globale figure parmi les domaines

éducation)	- Santé, et notamment, en planning familial - Education : le faible degré d'instruction est une contrainte majeure pour la durabilité - Population - Logement, et notamment, sur les matériaux de construction	d'intervention de l'Usaid à Madagascar
Liaison avec l'aménagement du territoire	Politiques et stratégies nationales de : - Sécurisation foncière - Migration	
Liaison avec le secteur énergétique	Politiques et stratégies nationales pour des solutions alternatives au bois d'énergie A Madagascar, 80% de l'énergie domestique est constitué par le bois	* L'énergie figure parmi les domaines d'intervention de l'Usaid à Madagascar
Liaison avec les politiques en faveur du développement du secteur privé	Interventions pour l'instauration d'un environnement global d'intervention incitatif pour les entreprises : cadre juridique, fiscal, financier, foncier ; appuis en formation, information, assistance technique ; mise en œuvre d'infrastructures physiques ; …	

De façon générale, les approches sectorielles sont inadaptées à traiter des problèmes complexes. D'où la nécessité de concertation multisectoerielle.
Ainsi, toute amélioration dans ces domaines bénéficie directement au secteur de l'environnement.
Et sur un autre plan, comme des politiques et stratégies y sont mises en œuvre au niveau national, il importe que la dimension environnementale y soit intégrée de manière cohérente, avec des mécanismes d'interaction permettant de procéder à des ajustements itératifs réciproques, au besoin.
Le facteur clé réside dans la diffusion d'information pertinente et structurée en rapport avec les relations de causalité entre problématiques de développement sectoriel et environnement, d'où une meilleure planification des investissements et une meilleure allocation de ressources.

C – *Questions-clés pour la continuation du dialogue*

- Les cellules environnementales des ministères se limitent-elles aux questions d'impacts environnementaux, pour les secteurs qui les concernent, ou les thèmes qu'elles traitent pourraient-ils être étendus aux domaines nécessitant une mise en cohérence des politiques et des stratégies sectorielles respectives ?

- Quels sont les bilans de l'intégration de la dimension environnementale dans les différentes politiques et stratégies sectorielles mises en œuvre au plan national ?
- Pourrait-on établir une base de données d'expériences positives, mettant en exergue les corrélations entre problématiques de développement sectoriel et dimension environnementale ?
- Quels sont les meilleurs moyens de marketing à déployer pour une « vente » de l'environnement auprès des autres secteurs ?

3.2 Options stratégiques pour la conservation de la biodiversité et axes opérationnels y afférents

3.2.1 De quelques axes opérationnels par option stratégique

Option stratégique	Axes opérationnels
Gestion des habitats critiques de la biodiversité au niveau des AP et hors AP	Actions d'ensemble : - Re-prioriser, en mettant en œuvre le plan GRAP et en développant les zonages de forêts Renforcement du réseau national ANGAP : - Prévoir des ressources pour une AT à durée déterminée et des consultances ponctuelles - Accroître les ressources pour les aménagements physiques et les facilités de base, pour le développement écotouristique - Assurer la qualité des connaissances de l'ANGAP : recherche, outils de traitement de données, renforcement des capacités pour la gestion de la science - Capitaliser sur les *trust funds* - Promouvoir des outils de marketing au niveau national et international Extension vers d'autres types d'AP volontaires : - Développer des mécanismes et des modèles hors AP - Assister la création d'AP volontaires multi-niveaux - Privilégier les zones à usages multiples (terrestres, marines) facilement identifiables et délimitables

(Suite 1)

Option stratégique	Axes opérationnels
Gestion durable des forêts	Contrôle des droits d'accès aux ressources par GCF : - Elaboration et mise en œuvre d'un système d'incitations et d'assistance à la gestion des ressources forestières - Lancement d'une campagne massive pour la promotion de la gestion participative - Dynamisation du processus de gestion participative qui n'en est qu'à ses débuts et qui a encore grand besoin de soutien - Simplification de la démarche - Renforcement des capacités en opérations d'inventaire et d'aménagement (organisation et technique) - Promotion de l'émergence de compétences régionales et locales (opérateurs en GCF, paysans multiplicateurs, ..) - Clarification des rôles entre communautés et services forestiers - Mise en place d'un système de contrôle forestier, ou tout au moins de suivi de l'exploitation des ressources forestières, qui intègre les services publics, les autorités locales et régionales, et les acteurs intéressés au développement du secteur forestier - Suppression des permis d'exploitation qui seraient susceptibles d'aller à l'encontre de la situation actuelle - Intégration de la démarche dans le cadre d'un schéma régional plus vaste afin de pallier l'inégalité des communautés devant l'accès aux ressources Sécurisation foncière : Voir *infra* Plan d'aménagement : - Réviser la planification pour l'élaboration de plans d'aménagement en adaptant les tâches aux capacités disponibles dans le pays - Favoriser l'implication de bureaux privés pour l'élaboration de plans d'aménagement - Repenser et simplifier la méthodologie d'inventaire pour ajuster les résultats aux besoins et améliorer la ratio fiabilité/coût

(Suite 2)

Option stratégique	Axes opérationnels
Développement rural et économique pour une meilleure gestion de l'environnement	<u>Intensification agricole</u> : - Adopter comme préalable l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire - Favoriser la combinaison de différentes techniques associant cultures de rente et cultures vivrières - Privilégier l'approche communautaire et/ou associative, pour un meilleur accès aux ressources et une meilleure appropriation des techniques - Promouvoir les technologies agro-écologiques - Adopter et renforcer l'approche filière (Information, marché, production) - Pondérer les impacts découlant du développement des infrastructures : évacuation de produits // accès aux ressources ; coûts d'investissement et d'entretien ; … <u>Plan de développement régional</u> : - Sensibiliser et former les décideurs locaux pour une internalisation de la valeur des services écologiques et l'intégration de la gestion des éco-systèmes forestiers dans les plans de développement régional - Valoriser les Plans Directeurs Forestiers Régionaux dans la programmation régionale - Renforcer les structures de planification régionale et de décision, en veillant à la coordination, à la cohérence et aux synergies entre les différents acteurs - Transférer les connaissances, les moyens et les compétences au niveau le plus bas possible - Développer et diffuser des outils de suivi pour les décideurs aux différents niveaux - Renforcer la disponibilité et l'efficacité des fournisseurs de services aux ruraux (finance, social, outils, appui-conseil, …) - Renforcer les capacités d'encadrement et d'appui aux paysans <u>Valorisation de la biodiversité et implication des communautés et du secteur privé</u> : - Développer les outils de gestion durable : GCF, certification, plan d'aménagement, zonage, convention de filière, contrat de bioprospection, … - Mettre en route un plan de valorisation des ressources naturelles, selon une optique « gagnant-gagnant » - Mettre à disposition du secteur privé, en conséquence, une panoplie d'instruments de promotion adaptés : recherche appliquée, évaluation d'impacts environnementaux, maîtrise des marchés, financement, .. - Mettre en place un système d'informations réciproques (opportunités, filières porteuses, pratiques illicites, règles de jeu, …) - Instaurer un cadre de concertation impliquant le secteur privé, pour la gestion, le suivi et l'évaluation

	des activités, ainsi que les prises de décision sur la valorisation de la biodiversité - Clarifier et respecter l'application de règles régissant les rôles, responsabilités et contributions des parties (normes, quota, réglementation, …) - Développer des stratégies volontaristes pour les secteurs porteurs. Cas de l'écotourisme, qui dispose de produits de valeurs reconnues au plan mondial, mais qui observe pourtant une fréquentation en stagnation par rapport au balnéaire - Favoriser les investissements de conservation en sensibilisant et mettant en exergue les interrelations systémiques entre les différentes activités, et notamment, les avantages susceptibles d'être générés par la préservation de l'environnement sur la durabilité d'activités productives connexes
Articulation des stratégies spécifiques pour la conservation de la biodiversité avec les autres stratégies sectorielles nationales	Plan de développement régional : Voir *supra* Liaison avec le secteur social (Santé et éducation) : Liaison avec l'aménagement du territoire : - *Sécurisation foncière*: - *Migration*: Favoriser la migration des populations vers des zones éloignées des AP, en offrant des alternatives viables et incitatives sur les plans économique et social Liaison avec le secteur énergétique :

3.2.2 Axes stratégiques transversaux

A – *Développement des capacités*

Le manque de compétences et les lacunes dans les capacités ont impliqué que des outils tels que les plans d'aménagement restent insuffisants, voire inexistants. De manière générale, le développement et le renforcement des capacités n'ont en effet pas été considérés comme un axe stratégique du programme Environnement.

Cependant, un début de renforcement des capacités a été observé à différents niveaux : ONG et société civile, communautés de base, cadres du programme, …
Il s'agirait alors de les prolonger et de les renforcer, car il ne saurait y avoir de gestion intégrée des ressources naturelles sans participation active, efficiente et efficace des acteurs impliqués. Ce qui pourrait être favorisé par le biais de :

- L'élaboration de stratégies de renforcement des capacités de gestion des sciences de la biodiversité
- Le renforcement des connaissances (inventaires, gestion des données)
- Le répertoriage et la valorisation des capacités existantes
- Le financement de programmes définis, en termes de stage, séminaire, formation ou alors, le renforcement d'institutions spécialisées comme ESSA Forêts,…

- La formation de techniciens forestiers et de spécialistes de l'aménagement
- Le renforcement des capacités de gestion, de négociation et de concertation des communautés pour une participation effective de tous les acteurs au niveau local.

B – *Information – Education – Communication*
Malgré tous les efforts menés à ce jour en matière d'éducation environnementale, la majorité reconnaît l'insuffisance sur ce plan, ainsi qu'en matière d'information et de communication à tous les niveaux, et ceci, notamment, en l'absence de stratégies dans ces domaines. Il importe ainsi de :

- Renforcer les programmes d'éducation environnementale
- Intégrer l'éducation environnementale dans la conservation et la valorisation de la biodiversité
- Valoriser le COAP dans sa dimension de formation, sensibilisation et manuel de procédures
- Vulgariser les textes
- Promouvoir une communication de proximité
- Renforcer les capacités des ONG en communication

C – *Gouvernance*
C.1 Il est généralement reconnu que les performances en matière de conservation de la biodiversité sont fortement dépendantes de la qualité de la gouvernance. L'objectif est alors de promouvoir les concepts de :
- Transparence
- Equité
- Sécurité
- Respect

Par la promotion des principes de :
- Participation
- Responsabilisation
- Et efficacité

C.2 Les axes d'action à mener vont ainsi dans le sens de :

- Renforcement de l'administration forestière :
  Le dispositif ne saurait valablement fonctionner dans un contexte d'affaiblissement des institutions publiques. Il importe ainsi de renforcer les capacités de l'administration forestière en matière de :
  i. Suivi – Evaluation pour un contrôle efficace et constructif
  ii. Gestion de l'information
  iii. Recyclage des agents en matière de transfert de gestion, … pour une appropriation des approches par les services forestiers territoriaux, condition essentielle pour un soutien cohérent aux communautés
  iv. Mise à disposition de moyens en relation avec les responsabilités spécifiées dans le cadre de la redéfinition du rôle de l'administration forestière

- Promotion de synergies entre les parties prenantes
  Elaboration concertée des politiques, stratégies et plans d'action (ex. : entre la gestion des AP, la stratégie de biodiversité, le plan forestier, …)

- Mobilisation de la société civile, pour qu'elle puisse s'ériger en contre-pouvoir, jouer comme force de proposition et développer des capacités en plaidoyer. A terme, elle aura notamment à jouer un rôle de défenseur de la cause environnementale, qui soit incontournable pour toutes les questions y afférentes

- Assistance directe aux collectivités décentralisées et aux groupements ayant pris en charge la responsabilité de la gestion des ressources forestières ou qui sont prêtes à le faire

- Et plus généralement, appui au processus de décentralisation en cours, avec des interventions différentiées selon les niveaux (local, régional, provincial), qui se justifient tous autant les uns que les autres, selon le principe de subsidiarité, et qui disposent de la légalité consacrée par la Constitution.

- Promotion de l'intégration de la dimension environnementale dans les différents niveaux de planification régionale, et contribution concrète et significative dans la mise en œuvre du processus, grâce à la mise à disposition d'outils et d'approches, tels que le système d'information régional, l'approche spatiale, … Rappelons que tous les appuis des partenaires financiers au développement des communes, sont désormais conditionnés par l'existence préalable d'un PCD ou plan communal de développement.

- Et sur un plan encore plus large, la Constitution prévoit des pouvoirs étendus pour les provinces autonomes en matière de préservation de l'environnement et d'aménagement du territoire, domaines qui influent de manière significative sur le développement de solutions alternatives au *tavy*

- Il faudrait cependant que rapidement, une vaste campagne de sensibilisation soit mise en œuvre, expliquant les tenants et les aboutissants de cette vaste opération que constitue l'instauration du système de province autonome. La décentralisation en général, n'a en effet pas donné lieu à des débats de fonds au plan national, alors qu'elle impacte fondamentalement l'organisation et le fonctionnement de la société. Autrement, ce sera l'indifférence totale, ce qui constituera alors un échec pour cette innovation qui pourrait représenter une réelle opportunité pour la participation des citoyens à la vie publique

- Prévoir la représentation de lobbies environnementaux au sein des « Conseils Economiques et Sociaux » qui sont des organes de concertation prévus par la Constitution au niveau de chaque province autonome, pour le développement économique et social, et qui seront bientôt mis en place par les Gouverneurs respectifs

- Formation des autorités et des élus sur les textes forestiers, complétée par une information large sur ce plan auprès de la population locale, du secteur privé, …

- En corollaire, la mobilisation des populations pour la conservation sera plus effective et les impacts mieux optimisés à mesure que les appuis et les ressources seront canalisés directement vers le terrain

- Instauration d'observatoires régionaux pour le secteur forestier, par décentralisation de l'observatoire national récemment mis en place

- Actions soutenues en matière de communication, éducation, information (voir 3.2.2 *supra*)

Ces actions devraient notamment aboutir à ce que les retombées soient de plus en plus palpables au niveau du terrain.

D – *Outils*
D.1 L'émergence d'axes référentiels (SNGBD, POLFOR, …) et d'axes opérationnels pour la réduction des pressions sur l'environnement, ainsi que l'existence d'outils de gestion de l'environnement (textes, SI, …) avec dans certains cas, des applications effectives sur terrain (ex. : Evaluation environnementale dans le cadre de programmes de développement, tels que le PADR, le PST, ..) est reconnue comme des succès du programme Environnement. Néanmoins, des lacunes persistent :

D.2 L'analyse dans le cadre de cet exercice, de laquelle devrait découler la mise en exergue de perspectives innovantes, a été cependant handicapée par le manque d'informations à différents niveaux, et notamment, en termes de données d'inventaires systématiques sur la biodiversité, de carte récente de la répartition des écosystèmes, de facteurs de motivation des parties prenantes en faveur de la conservation de la biodiversité, …

D.3 Il importe ainsi de développer et de renforcer les systèmes de suivi-évaluation de l'environnement, et notamment, en développant et alimentant des indicateurs pour les ressources naturelles, et en développant et appliquant des indicateurs d'impacts.

D.4 La consolidation d'un système d'information et de suivi sur le développement des ressources naturelles et la compilation des inventaires et des recensements de chaque ressource dans une banque de données accessible à tous devraient alors aider à la conservation de la biodiversité. L'information représente en effet un outil politique clé, qui permet de favoriser les processus de planification, de prise de décision, de partage équitable des bénéfices, de démocratisation des connaissances … surtout dans le contexte de décentralisation des pouvoirs politico-administratifs et de désengagement de l'Etat actuel

D.5 Il est clair que l'efficacité d'un outil dépend de son utilisateur et de l'utilisation qui en est fait. Ainsi, à titre d'exemple, malgré l'existence de textes bien élaborés, le dispositif restera inopérant si les tendances à la non application des lois, de la réglementation et des procédures persistent, ou si les décrets d'application tardent à se mettre en place. Et l'impact est d'autant plus important que les textes sont largement vulgarisés.

D.6 Enfin, de manière générale, les outils existants devraient être sécurisés et stabilisés

E – *Pérennisation financière*
L'objectif est la mise en place de mécanismes de financement soutenu garantissant la continuation des actions de gestion durable des ressources forestières, avec une vision et un plan de l'origine des ressources financières.
Les thèmes sont relatifs notamment aux systèmes de financement des activités de l'ANGAP, de fonctionnement du Fonds Forestier National (et régional), de la mise en œuvre de paiement direct, …
Les problèmes ont été déjà identifiés et un certain nombre de recommandations établies.

Il importe alors de les mettre en œuvre pour un accroissement des revenus, et une amélioration du mode de gestion, vers l'observation stricte des principes de transparence, d'efficacité et d'équitabilité.

En termes institutionnels, une commission sur la pérennisation financière a été mise en place en 2000, avec pour mission d'identifier et d'analyser les mécanismes novateurs pour augmenter et diversifier les revenus pour l'environnement.

EN CONCLUSION, LA RECHERCHE DE L'EFFICACITE SUSCEPTIBLE DE GENERER LE MAXIMUM D'IMPACTS, IMPLIQUE L'OBSERVATION DES PRINCIPES SUIVANTS :

1. LES OPTIONS STRATEGIQUES DEVRAIENT :

- ETRE COMPLEMENTAIRES
- CAPITALISER SUR LES ACQUIS DANS LE DOMAINE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

2. LES CHOIX D'OPTIONS DEVRAIENT PRIVILEGIER CELLES VEILLANT A LA RECHERCHE DE L'EQUILIBRE SYSTEMATIQUE SELON LES AXES SUIVANTS :

- ENVIRONNEMENT – ECONOMIE – SOCIAL/GOUVERNANCE
- CENTRAL – DECENTRALISE
- SECTEUR PUBLIC – SECTEUR PRIVE
- BAILLEURS DE FONDS EXTERIEURS – PARTENAIRES NATIONAUX

3. LES APPROCHES DEVRAIENT POUVOIR ETRE AJUSTEES AU FUR ET A MESURE DE LA PROGRESSION, SUR LA BASE DE L'ANALYSE D'INDICATEURS FIABLES MESURANT L'EVOLUTION DES PHENOMENES ET DES DYNAMIQUES SOCIALES, ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

4. LE DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DEVRAIT ETRE MOINS CLOISONNE ET PLUS DECENTRALISE, POUR ESPERER CHANGER D'ECHELLE ET POUVOIR AINSI TOUCHER L'ENSEMBLE DU PAYS

GLOSSAIRE

Analyse spatiale	Montrer géographiquement différents types de données (par exemple : population, utilisation de la terre, type de végétation, limites des aires protégées, etc) et les superposer pour comprendre les corrélations et les relations entre les différentes séries de données au sein d'une aire donnée pour une prise de décision améliorée
Arborisation	Plantation forestière
Biodiversité	Elle se réfère à toutes formes de vie, animale ou végétale, qui existe sur la planète. Elle intègre tous les niveaux d'organisation, depuis la molécule jusqu'aux individus, peuplements, populations, communautés, écosystèmes, paysages et zones biogéographiques, c'est-à-dire de la diversité génétique à la diversité des formes qui permettent l'organisation générale de la biosphère
Biotechnologie	Toute application technologique qui utilise des systèmes biologiques des organismes vivants ou des dérivés de ceux-ci, pour réaliser ou modifier des produits ou des procédés à usage spécifique
Conditions in situ	Conditions caractérisées par l'existence de ressources génétiques au sein d'écosystèmes et d'habitats naturels et dans le cas des espèces domestiquées et cultivées dans le milieu où se sont développés leurs caractères distinctifs
Conservation	Protection à travers les aires protégées et gestion durable des ressources naturelles
Conservation ex situ	La conservation d'éléments constitutifs de la diversité biologique en dehors de leur milieu naturel
Conservation in situ	la conservation des écosystèmes et des habitats naturels et le maintien et la reconstitution de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel et dans le cas des espèces domestiquées et cultivées, dans le milieu où se sont développés leurs caractères distinctifs. Diversité biologique : variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres les écosystèmes terrestres marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.
Ecologie régionalisée	Une approche de gestion de ressources et de planification axé sur la compréhension des conséquences écologiques des changements dans la composition de la zone, et comment les humains peuvent avoir des interactions avec l'environnement pour assurer une réforme agraire durable
Eco-région	Ensemble géographiquement distinct de communautés naturelles qui ont en commun une grande majorité de leurs espèces, de leurs dynamiques, et de leurs conditions environnementales, et dont l'interaction écologique est critique pour leur persistance à long terme. Dans le contexte de Madagascar, cela aussi inclue les frontières politiques et pratiques centrées autour des zones prioritaires de conservation
Ecosystème	le complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction forment une unité fonctionnelle

Eco-tourisme	Une forme de tourisme où les gens focalisent leurs visites sur des sites représentatifs d'écosystèmes intacts intéressantes (forêts, montagnes, lacs et récifs coralliens) et/ou sur un héritage culturel/ ethnique. L'Eco-tourisme est caractérisé par ses : - profits pour les populations locales et la conservation de la nature ; - petits groupes intimes, - (la) nature rustique et intime de (ses) infrastructures et services, - faibles densité et impact, - souci de la conservation de la nature et respect de la culture locale.
Espèce domestiquée ou cultivée	Toute espèce dont le processus d'évolution a été influencé par l'homme pour répondre à ses besoin.
Gestion appropriée	Une approche qui perçoit et étudie les activités en tant qu' « expériences » pour assures que l'organisation recueille des données sur ses activités et renvoie cette information en retour vers la boucle de prise de décision. Les objectifs sont de (i) améliorer la qualité de la prise de décisions, (ii) lier la science et la politique, et (iii) maximiser les leçons apprises des applications sur terrains.
Habitat	Le lieu ou type de site dans lequel un organisme ou une population existe à l'état naturel.
Matériel génétique	Le matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité.
Objectifs	Les objectifs de la présente convention dont la réalisation sera conforme à ses dispositions pertinentes sont la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques pertinentes compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux techniques et grâce à un financement adéquat.
Organisation régionale d'intégration économique	Toute organisation constituée par des Etats souverains d'une région donnée, à laquelle ces Etats membres ont transféré des compétences en ce qui concerne les questions régies par la présente convention et qui a été dûment mandatée, conformément à ses à ses procédures internes, pour signer ratifier, accepter, approuver ladite convention ou y adhérer.
Parties prenantes du PE2	Les parties prenantes du plan Environnemental 2 (PE2) sont tous les acteurs impliqués et engagés dans la gestion durable des ressources naturelles de Madagascar. Ceci comprend les Agences d'Exécution de PE2, les agences gouvernementales, les ONG, les membres des communautés, le secteur privé, etc.
Pays d'origine des ressources génétiques	Pays qui possède ces ressources génétiques dans des conditions in situ.
Pays fournisseur de ressources génétiques	Tout pays qui fournit des ressources génétiques récoltées auprès de sources in situ, y compris les populations d'espèces sauvages ou domestiquées, ou prélevées auprès de sources ex situ qu'elles soient ou non originaires de ce pays. Ressources biologiques : les ressources génétiques, les organismes ou éléments de ceux-ci, les populations, ou tout autre éléments biotique des écosystèmes ayant une utilisation ou une valeur effective ou potentielle pour l'humanité.

Planification Eco-régionale	Des parties prenantes-clés au sein d'une éco-région choisie analysant en bonne collaboration les liens entre les activités, la configuration de la zone et les types particuliers de terre, et les impacts sur la conservation de la biodiversité, en vue de développer des stratégies cohérentes (au niveau éco-régional) et des activités (au niveau local) pour répondre aux questions relatives à la conservation de la biodiversité.
Ressources génétiques	le matériel génétique ayant une valeur effective ou potentielle.
Technologie	Toute technologie y compris la biotechnologie.
Utilisation durable	L'utilisation des éléments constitutifs de la diversité biologique d'une manière et à un rythme qui n'entraînent pas leur appauvrissement à long terme, et sauvegardent ainsi leur potentiel pour satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures.
Zonage	Outil de gestion pour la gestion de l'ensemble des ressources forestières basé sur le ciblage des zones
Zone Protégée	Toute zone géographiquement délimitée qui est désignée, ou réglementée et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.